

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Pétrole/Perenco : 100 millions de dollars pour booster sa production

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le ministre du Pétrole et du Gaz, Vincent de Paul Massassa, a eu une séance de travail jeudi dernier avec le directeur Afrique du groupe Perenco, Denis Chatelan, et le

directeur général de Perenco Gabon, Adrien Broche. Il était question pour les deux parties de faire le point des différents dossiers en cours.

En effet, le géant pétrolier Perenco Gas & Oil a annoncé au membre du gouvernement l'investissement d'une enveloppe de 100 millions de dollars dans

la construction de la plateforme Silgina, située à 20 km de Port-Gentil, pour permettre le développement d'un champ découvert il y a 40 ans.

"Nous sommes venus faire le point sur les principaux projets en cours. Nous sommes sur un projet important et pour cela, nous avons mis en place une plateforme dénommée Silgina cette semaine, dans le cadre d'un permis délivré par l'État gabonais à Perenco sur une découverte qui avait été faite depuis 40 ans, mais qui n'avait jamais été mise en place. Cette plateforme a été



Photo: AN

Ce projet cadre avec les objectifs du PAT.

installée sur 50 m d'eau, nous allons lancer la campagne de forage sur le nouveau champ qui représente un investissement de plus 100 millions de FCFA à

l'horizon du second semestre 2023. En clair, cela va apporter 5 à 6 mille barils supplémentaires par jour", a souligné Adrien Broche.

Le délégué général d'Eramet-Afrique chez le ministre des Mines

GMNN
Libreville/Gabon

Le ministre des Mines et de la Géologie, Chen Sylvestre Mezui M'Obiang, a reçu le 22 mai dernier à son cabinet le délégué général d'Eramet-Afrique, Loïse Tamalgo.



Photo: SNN

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions du président de la République, Ali Bongo Ondimba, pour la promotion du secteur minier, a permis aux deux personnalités d'évoquer les questions d'intérêt commun, notamment la coopération liant le groupe Eramet à notre pays. En effet, cette entreprise et le Gabon entretiennent une coopération longue de plusieurs décennies, concrétisée par la création de 8 300 emplois, et la production de près de 7,5 millions de tonnes de manganèse en 2022. L'action d'Eramet se traduit aussi par une contribution en termes d'infrastructures RSE et une redistribution aux populations

L'échange entre le ministre des Mines et le délégué d'Eramet.

d'une partie des gains réalisés au niveau de Moanda, Mounana et Bakoumba, comme le requiert la Convention minière qui lie les deux parties.

À noter que le Gabon est en outre actionnaire à la Comilog, filiale de ce groupe. C'est une coopération qui se passe correctement grâce à l'esprit d'ouverture de l'État qui se veut une référence dans la transformation responsable des ressources minérales de la terre à travers le respect des éléments environnementaux, sociétaux, une bonne gouvernance, ainsi que l'alignement aux standards internationaux.

A nos lecteurs

Ainsi que nous l'avons fait dès hier sur nos réseaux sociaux, nous voudrions vous présenter nos sincères excuses pour le désagrément causé par une panne informatique. Laquelle a rendu impossibles la visite de notre site web et l'achat de notre journal en version numérique – comme pour les abonnés de le recevoir. Nous nous attelons à faire revenir à la normale et au plus vite le fonctionnement de notre site. Merci de continuer de nous faire confiance.

PROGRAMME OBSÈQUES



Jean-Pierre
ONDO
3 Septembre 1958-16 Mai 2023

Jeudi 1er juin 2023

- 13 h 00 : Sortie de corps
- 14 h 00 : Culte à l'église protestante d'Ondogho
- 16 h 00 : Exposition du corps au domicile familial, recueillement et dépôt de gerbes de fleurs
- 20 h 00 : Culte
- 22 h 00 : Début de la veillée

Vendredi 02 juin 2023

- 05 h 00 : Levée du corps et départ pour Nkoumedoum par Bitam
- 16 h 00 : Exposition du corps
- 20 h 00 : Culte suivi de la veillée

Samedi 03 juin 2023

- 10 h 00 : Culte d'enterrement à l'église protestante de Nkoumedoum
- 12 h 00 : Inhumation
- 14 h 00 : Repas
- 15 h 00 : Début du cérémonial traditionnel

Dimanche 04 juin 2023

- 08 h 00 : Conseil de famille
- 10 h 00 : Retour des délégations